

Frais

Les frais que vous payez sont utilisés pour payer les frais d'exploitation du fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	0,175%
Frais de sortie	0,05%

Le montant maximal retenu de votre capital avant investissement ou avant distribution des rendements de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,85%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds sur une année

Commission de performance	Pas d'application
---------------------------	-------------------

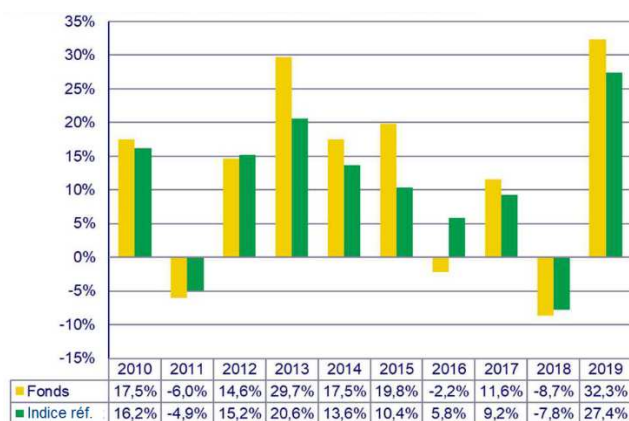
L'on entend par frais d'entrée et de sortie du fonds les majorations et retraits sur la valeur intrinsèque qui sont facturés sur la base soldée respectivement à l'entrée et à la sortie. Ces frais sont portés au crédit du fonds et servent à compenser les coûts de transaction afin que les actionnaires existants ne soient pas désavantagés.

Outre les frais d'entrée et de sortie susmentionnés facturés par le fonds, votre conseiller financier, votre banque ou votre distributeur peut également facturer des frais. Pour plus d'informations sur ces frais, veuillez contacter ces intervenants.

Le pourcentage des frais courants est basé sur les frais pour toute l'année jusqu'au 31 décembre 2019. Le pourcentage des frais courants peut varier chaque année. Cela ne comprend pas les coûts de transaction dans le fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, consultez le prospectus du fonds, chapitre 11 « Frais et indemnités », sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten ».

Performances passées



Les résultats de 2010 à 2019 ont été obtenus dans des conditions différentes, dont une autre politique d'investissement.

Les performances antérieures n'offrent aucune garantie pour le futur. Les taux de rendement indiqués s'entendent nets après déduction de tous les frais, sauf les frais d'entrée et de sortie. Les rendements sont basés sur la valeur liquidative et comprennent le réinvestissement des dividendes.

Devise : euro

Le fonds a été constitué le 20 avril 1993. Au 18 juin 2020, le fonds est enregistré comme sous-fonds UCITS de l'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. et la politique d'investissement du fonds est modifiée.

Informations pratiques

- Ce fonds est un sous-fonds de ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V., une société d'investissement ouvert à capital variable.
- ABB assure la direction de ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. et est également gestionnaire d'UCITS.
- KAS Bank N.V. est le dépositaire du fonds.
- Le prospectus, les rapports annuels (semestriels) et la politique de rémunération sont disponibles gratuitement en néerlandais à l'adresse www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten », via info@asnbeleggingsfondsen.nl et par écrit via : ASN Beleggingsinstellingen Beheer B.V., Postbus 93514, 2509 AM La Haye.
- Le cours le plus récent est indiqué sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Productens », sous la rubrique « Fondsen ». La fiche d'information reprend le rendement mensuel, le patrimoine total du fonds et le nombre d'actions en circulation du fonds. La fiche d'information se trouve sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten ».
- Ce fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation néerlandaises. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
- La responsabilité de ABB ne peut être engagée que sur la base d'une déclaration reprise dans ce document qui serait trompeuse, inexacte ou contradictoire avec les parties correspondantes du prospectus d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V.